

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 15

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt

Et le dix juillet à 10 heures

Date de la convocation : 02/07/2020

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : BERNAT Laurent, CASTAN Yves, DECUP-CAUMES Marie-Claude, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, , RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, WALIGORSKI Marie-Lou

Absents représentés : ALINAT Myriam pouvoir à RAMONDENC Viviane, COVINHES Fabien pouvoir à CASTAN Yves, DELMAS Marie pouvoir à RIVEMALE Patrick, RICARD Nathalie pouvoir à BERNAT Laurent, VALAT Karine pouvoir à ROUSSET Jean-François

Secrétaire de séance : DECUP-CAUMES Marie-Claude

Objet de la délibération n°50-2020

Sénatoriales- Election des délégués et de leurs suppléants

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale N° 12-2020-06-30-002 du 30 juin 2020

Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et des deux membres les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. LAFFOND Bernard, M. ROUSSET Jean-François, M. BERNAT Laurent et M. GUIRAUD Vivien. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Mme DECUP-CAUMES Marie-Claude a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT)

Election des délégués

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

M. le Maire indique que le conseil municipal doit élire trois délégués et trois suppléants

1^{ER} tour de scrutin

Après le vote, le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

- M. RIVEMALE Patrick :15 voix, quinze voix

- M. ROUSSET Jean-François : 15 voix, quinze voix
 - Mme RAMONDENC Viviane : 15 voix, quinze voix
- M. RIVEMALE Patrick, M. ROUSSET Jean-François et Mme RAMONDENC Viviane, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales

Election des suppléants

1^{er} tour de scrutin

Après le vote, le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

- M. LAFFOND Bernard : 15 voix, quinze voix
- M. CASTAN Yves : 15 voix, quinze voix
- Mme WALIGORSKI Marie-Lou : 15 voix, quinze voix

M. LAFFOND Bernard, M. CASTAN Yves et Mme WALIGORSKI Marie-Lou ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales

*Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

